

**Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
de Seine et Marne environnement**

le 9 juin 2022 au SDESM et en visioconférence, La Rochette

Etaient Présents :

Mme Béatrice RUCHETON, **Présidente**, Vice Présidente à l'environnement, Conseillère départementale
M. Christian CILIA, **Trésorier**, AFDEP,
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI, Conseillère départementale
M. Bernard GIAMINARDI, Association GENE
Mme Virginie VEAU, Office National des Forêts,
M. Jérôme GILLET, GRDF
M. Manuel JIMENES, ENEDIS
M. Alain RODUIGUEZ, Mairie de Chateau Landon

ainsi que Christophe PARISOT, directeur, Florence HOURY responsable administrative et financière, Anaïs DEMARTY, cheffe du pôle transition écologique, Marie DUCLAU, Cheffe du pôle énergie climat, Guillaume ANTIGNY, chargé de communication et la plupart des salariés et stagiaires de SEME.
Et en tant qu'invitée, Hélène SANCHEZ de l'AREC IPR

et en visioconférence

M. Pascal GOUHOURY, Conseiller départemental
Mme Françoise BICHON-LHERMITTE, Samois-sur-Seine
Mme Camille BATTEUX, ADEME Ile de France
Mme Gaëlle TOUROUL
M. Jean-Pierre CORNELOUP, commune de VOULANGIS
Mme Mélanie LAMOTTE, Commune de Villecerf
Mme Nadine VILLIERS, Gurcy-le-Châtel et CC Bassée Montois
Mme Véronique FAVRET, commissaire aux comptes
M. Hervé JOCHSMAN, mairie de Moret-Loing et Orvanne

Excusés avec Pouvoir :

Mme Claire CRAPART, CC du Provinois, pouvoir de David CLAUDE
M. François REALINI, Commune de Cesson, pouvoir non nominatif
M. Michel GONORD, **Secrétaire**, CC Moret Seine et Loing, pouvoir non nominatif
M. Thomas WEINBRECK, A2C Granulats, pouvoir non nominatif
M. Olivier GABENS, GSM, pouvoir à Madame RUCHETON
Mme Sarah LACROIX, Conseillère Départementale, pouvoir à Mme FENZAR-RIZKI
M. Christophe MOUETTE, LAFARGE Granulats, pouvoir non nominatif
Mme Cindy MOUSSI LE GUILLOU, Conseillère départementale, pouvoir non nominatif
M. Jean-Marc CHANUSSOT, **Vice président**, Conseiller départemental, pouvoir non nominatif
M. Jean-Marc DESPLATS, vice président de la CC Brie nangissienne, pouvoir non nominatif
Mme Lydie WALLEZ, Mairie de Le Pin, pouvoir non nominatif
Mme Marie-Laure BAUDON, mairie de Souppes-sur-Loing, pouvoir à Madame RUCHETON



Batiment F / 18 allée Gustave Prugnat, Moret-sur-Loing / 77250 Moret-Loing-et-Orvanne
Tél. : 01 64 31 11 18 / Fax : 01 64 31 16 46 / contact@seme-id77.fr
seine-et-marne-environnement.fr
SIRET : 383 715 836 00037 / Code NAF : APE 913E/9499Z



Le quorum étant atteint, Béatrice RUCHETON ouvre la séance et remercie Gérald GALLET, directeur du SDESM de nous accueillir dans ce bel équipement. Gérald GALLET excuse son Président Pierre YVROUD et nous dit quelques mots d'accueil citant les collaborations régulières avec SEME qu'il s'agisse du contrat territorial sur les énergies renouvelables thermiques, en cours de validation par l'ADEME, les questions de trame noire ou la mission de conseil en énergie partagé.

Suite à cette introduction, Béatrice RUCHETON procède à la lecture du rapport moral.

Elle passe ensuite la parole à Christophe PARISOT, pour la lecture du rapport d'activité.

Après la partie administrative, Anaïs DEMARTY présente la partie transition écologique, puis Marie DUCLAU la partie énergie climat. Guillaume ANTIGNY prend la suite pour la partie communication. Le rapport financier est présenté par Florence HOURY.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Christophe PARISOT propose ensuite l'affectation du résultat, négatif, à la réserve de trésorerie constitué. Cela impactera donc un éventuel retard de trésorerie ce qui n'est pas le cas en 2022 du fait du versement en avance de fonds SARE.

Les participants à l'assemblée générale valident cette affectation.

La parole est donnée à Véronique FAVRET, commissaire aux comptes. Elle évoque les échanges réguliers en 2021 avec la direction de SEME pour suivre l'évolution de la situation suite à la perte de l'année 2020. Elle n'est pas étonnée de la perte de 2021, beaucoup plus faible que l'an passé et qui est peut de chose par rapport au volume financier traité. Elle considère cela comme un aléa de la croissance avec les aléas de la gestion de la masse salariale, notamment les versements de fin de contrat, les provisions retraite et les créances. Pour Véronique FAVRET, les comptes sont présentés dans une règle de prudence. La perte n'est pas inquiétante car la structure dispose de fonds propre. L'association n'a aucun problème pour continuer ses activités. Elle apprécie que la structure dispose d'une réserve de trésorerie.

Véronique FAVRET indique qu'elle n'a aucune observation. Elle considère la collaboration appréciable et en toute transparence. Elle approuve donc les comptes sans réserve. Concernant les conventions réglementées, elle fait état d'un rapport de carence.

A la fin de la séance, au moment des questions diverses, Bernard GIAMINARDI remercie SEME pour le prêt des expositions, dont le GENE fait régulièrement l'emprunt, de l'accueil qu'il reçoit. Il se réjouit également de la nouvelle maquette du journal dont il félicite Guillaume ANTIGNY, et souligne l'importance encore de la communication papier pour toucher tout le monde.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

La Présidente Béatrice RUCHETON



En l'absence du secrétaire et de la secrétaire adjointe
Le Trésorier, Christian CILIA

